



FICHE D'INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS - FALCK

10 Juillet au 04 Août 2017



***Fiche à remettre impérativement au plus tard le 30 Juin
(remplir 1 fiche par enfant, si l'enfant a déjà un dossier)***

Nom et Prénom de l'enfant : _____ Date de naissance : / / Quotient familial :

*Horaires : Accueil échelonné de 7h30 à 9h (possibilité de petit déjeuner jusqu'à 8h30)
Départ échelonné de 17h à 18H*

SEMAINE 1 / Eté 2017 Réservée aux maternelles	Lundi 10	Mardi 11	Mercredi 12	Jeudi 13	Vendredi 14	Total
FORFAIT 3 OU 4 JOURS Cocher les jours d'inscriptions					FERIE	

SEMAINE 2 / Eté 2017 Réservée aux maternelles	Lundi 17	Mardi 18	Mercredi 19	Jeudi 20	Vendredi 21	Total
FORFAIT 3 OU 5 JOURS Cocher les jours d'inscriptions						

SEMAINE 3 / Eté 2017 Réservée aux maternelles	Lundi 24	Mardi 25	Mercredi 26	Jeudi 27	Vendredi 28	Total
FORFAIT 3 OU 5 JOURS Cocher les jours d'inscriptions						

SEMAINE 4 / Eté 2017 3-6 ANS ET 6-11 ANS	Lundi 31	Mardi 01	Mercredi 02	Jeudi 03	Vendredi 04	Total
FORFAIT 3 OU 5 JOURS Cocher les jours d'inscriptions						

IMPORTANT : les enfants ne peuvent pas être récupérés durant la période d'activités prévue jusqu'à 17H

En cas d'absence de l'enfant, les parents s'engagent à prévenir le plus rapidement possible. Aucune modification ne pourra être prise en compte si elle n'est pas signalée au plus tard la veille avant 8H30. Dans le cas contraire, l'inscription préalable sera facturée à la famille.

Annulation possible le matin même avant 8h30, uniquement en cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical

Fait à le

Signature des parents :

Remarques éventuelles

CALCUL DU REGLEMENT

RAPPEL : CALCUL DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

- 1) Prendre le revenu brut global de votre avis d'imposition ou de non-imposition 2015 (sauf pour les frontaliers : contacter la direction).
- 2) Diviser par le nombre de parts (qui figure sur le même avis)
- 3) Diviser par 12 pour obtenir le quotient familial mensuel

ATTENTION LE QUOTIENT FAMILIAL PRIS EN COMPTE N'EST PAS LE MÊME QUE CELUI DE LA CAF !

TABLEAU RECAPITULATIF DES TARIFS

QUOTIENT FAMILIAL	> 1100€ 0%	De 824 à - de 1100€ - 5%	De 618 à - de 824€ - 12%	De 464 à - de 618€ - 25%	<= 463 € - 40%
RESIDENTS	COMMUNE / EXTERIEURS	COMMUNE / EXTERIEURS	COMMUNE / EXTERIEURS	COMMUNE / EXTERIEURS	COMMUNE / EXTERIEURS
FORFAIT 3 JOURS	52€	49.40€	45.76€	39€	31.20€
FORFAIT 4 JOURS (uniquement la semaine 1)	60.40€	57.38€	53.15€	45.30€	36.24€
FORFAIT 5 JOURS	75.50€	71.72€	66.44€	56.62€	45.30€

Paiement lors de l'inscription, par :

- Espèces
- Chèque bancaire ou postal
- Chèque-vacances ou CESU



La déduction des Aides aux temps libres de la CAF se fait avant la réduction liée au quotient familial. S'adresser à la directrice pour le calcul du règlement.

Paiement par prélèvement automatique SEPA à échéance

ACCUEIL DE LOISIRS		Total
FORFAIT 3 JOURS	X (nb de semaine)	
FORFAIT 4 JOURS	X (nb de semaine)	
FORFAIT 5 JOURS	X (nb de semaine)	
Carte d'adhésion (lors de la 1 ^{ère} inscription)		5.70€
- Avoir restant		
+ Reste à payer		
Net à payer		

Mention écrite : « Lu et approuvé »

Le / / 2017 Signature